



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mille vingt quatre, le dix huit décembre, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 12 décembre 2024.

### PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, M. Serge CADIO, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Zoé AHOANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, M. Mouloud MEDJALDI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

### ABSENT / PROCURATIONS:

M. Farid KACHOUR

Mme Marie-Claude HUART (donne procuration à M. Serge CADIO), Mme Maria DA SILVA (donne procuration à M. Franck BARTH), Mme Nafi SIBY (donne procuration à Mme Sophie GERARD), Mme Chrystel LAÏDOUNI (donne procuration à M. Laurent CHAINEY), Mme Najat HASHAS (donne procuration à Mme Isabelle TERREN), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Maryline MARQUES (donne procuration à Mme Djena DIARRA), M. Karim BENMISSI (donne procuration à M. Mohamed DAHMOUNI), Mme Laurence RIBEAUCOURT (donne procuration à M. Jean Ryad KECHAOU)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

### SUBVENTION EXCEPTIONNELLE VERSEE A MEDECINS SANS FRONTIERES AU PROFIT DES POPULATIONS DE LA BANDE DE GAZA ET DU MOYEN ORIENT

#### *Sur proposition de Xavier LEMOINE.*

Depuis octobre 2023, plus de 40 000 personnes ont perdu la vie et plus de 100 000 ont été blessées en Territoire Palestinien Occupé du fait du conflit dans la bande de Gaza. Plus de 60 % des logements ont été détruits et environ 1,9 million de personnes ont été contraintes de quitter leurs habitations et/ou ont été déplacées dans des tentes ou abris de fortune. D'autres théâtres d'opérations ont émergé (Liban, Syrie...) et ces populations de Gaza et du Moyen Orient n'ont pas accès aux services de base en raison notamment du blocage de l'eau, du carburant et de l'électricité. 96 % de la population est en insécurité alimentaire. De surcroît les difficultés d'accès à la bande de Gaza entravent la distribution de l'aide humanitaire auprès des plus démunis.

Médecins Sans Frontières est une association humanitaire internationale d'aide médicale qui est présente dans la bande de Gaza et au Moyen Orient où la majorité des hôpitaux sont hors service et ceux qui parviennent encore à délivrer des soins, le font avec une grande difficulté et un accès aux fournitures médicales extrêmement restreint. Le système de santé est totalement effondré alors que les rapports des autorités sanitaires locales font état de plus de 40 000 morts et plus de 100000 blessés au 25 octobre 2024.

DEL2024\_12\_195

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la situation humanitaire dramatique dans la bande de Gaza et au Moyen Orient, la ville de Montfermeil souhaite apporter son soutien en versant une subvention exceptionnelle à Médecins Sans Frontières dans le cadre du projet d'urgence humanitaire,

Considérant les actions menées par Médecins Sans Frontières dans la bande de Gaza et au Moyen Orient,

Considérant le témoignage du Docteur Aurélie Godard venue à Montfermeil le 29 novembre 2024 à l'initiative de Madame Dellac et de Madame Planet-Ledieu,

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

1. D'accorder une subvention exceptionnelle au profit de Médecins Sans Frontières en faveur des populations de la bande de Gaza et du Moyen Orient.
2. De fixer le montant à 15 000 euros.

**Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :**

**34 POUR**

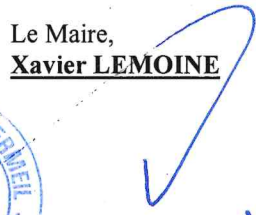
M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Zoé AHOANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Christophe DA CRUZ, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

*Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.*

Le Secrétaire de séance,  
**Jean-Yves LAVALLEZ**



Le Maire,  
**Xavier LEMOINE**



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.

**CERTIFIE EXECUTOIRE**

Transmis le 20/12/2024

Au Représentant de l'Etat

Publié le 20/12/2024

Montfermeil, le 20/12/2024

Pour le Maire, par délégation,  
Directeur Général (Adjoint)

